

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 5 février à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 30 janvier, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Dominique TALLÉDEC, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHOYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Marine DUMÉRIL pouvoir à Sarah TENDRON, Jérôme SULIM pouvoir à Jocelyn BUREAU, Joao DE OLIVEIRA pouvoir à Driss SAÏD, Mohamed HARIZ pouvoir à Guylaine YHARRASSARRY, Newroz CALHAN pouvoir à Eric COUVEZ, Léa MARIÉ pouvoir à Christian TALLIO, Laurent FOUILLOUX pouvoir à Frédérique SIMON

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Vincent OTEKPO

DÉLIBÉRATION : 2024-007

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024

DÉLIBÉRATION : 2024-007
SERVICE : SERVICE FINANCES ET STRATEGIE FINANCIERE

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024

RAPPORTEUR : Marcel COTTIN

Vu le débat d'orientation budgétaire du 11 décembre 2023 portant sur le budget 2024, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget de la Ville, tel qu'établi comme suit :

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT DÉPENSES</u>	DETAIL PAR CHAPITRE
10 Dotations, Fonds divers et réserves	
16 Emprunts et dettes assimilées	1 431 589,00 €
20 Immobilisations incorporelles	2 647 174,91 €
204 Subventions d'équipement versées	438 249,00 €
21 Immobilisations corporelles	5 535 597,18 €
23 Immobilisations en cours	10 534 929,00 €
26 Participations et créances rattachées à des participations	1 274 698,00 €
27 Autres immobilisations financières	17 303,22 €
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	71 838,00 €
041 Opérations patrimoniales	1 732 632,00 €
	23 684 010,31 €

<u>SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES</u>	DETAIL PAR CHAPITRE
10 Dotations fonds divers et réserves	1 305 391,00 €
13 Subventions d'investissement	1 023 000,00 €
16 Emprunts & dettes assimilées	11 387 485,52 €
27 Autres immobilisations financières	17 303,22 €
024 Produits des cessions d'immobilisations	830 000,00 €
021 Virements de la section de fonctionnement	3 189 327,57 €
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 198 871,00 €
041 Opérations patrimoniales	1 732 632,00 €
	23 684 010,31 €

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES</u>	DETAIL PAR CHAPITRE
011 Charges à caractère général	15 962 022,75 €
012 Charges de personnel	52 579 889,00 €
014 Atténuations de produits	215 283,00 €
65 Autres charges de gestion courante	5 947 158,17 €
66 Charges financières	154 707,00 €
67 Charges exceptionnelles	25 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	3 189 327,57 €
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 198 871,00 €
	82 272 258,49 €

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES</u>	DETAIL PAR CHAPITRE
002 Résultat Fonct. reporté	
70 Produits de services, du domaine et ventes diverses	4 179 147,00 €
73 Impôts et taxes	15 329 438,00 €
731 Fiscalité locale	49 177 112,00 €
74 Dotations, subventions et participations	12 024 931,00 €
75 Autres produits de gestion courante	1 054 792,49 €
013 Atténuation de charges	425 000,00 €
76 Produits financiers	
77 Produits exceptionnels	10 000,00 €
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	71 838,00 €
	82 272 258,49 €

BUDGET PRINCIPAL VOTE AU NIVEAU DU CHAPITRE

	DÉPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	23 684 010,31 €	23 684 010,31 €
FONCTIONNEMENT	82 272 258,49 €	82 272 258,49 €
TOTAL	105 956 268, 80 €	105 956 268, 80 €

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à la majorité selon les votes suivants :

31 voix POUR

10 voix CONTRE

2 ABSTENTIONS

Saint-Herblain le : 05/02/2024

Le secrétaire de séance

Le Maire

Vincent OTEKPO

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 8 février 2024

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 8 février 2024